

Arbeitsrecht

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Cet enseignement est consacré à la relation juridique entre employeur et salarié. A ce titre fera l'objet du cours la conclusion du contrat de travail, les congés, le maintien du salaire en cas de maladie ainsi que la fin du contrat de travail et, notamment, le licenciement et la rupture conventionnelle. Certains droits protégeant plus spécifiquement les femmes enceintes, les handicapés et les enfants seront également étudiés. A la fin du cours seront abordés des éléments fondamentaux du droit du travail collectif ainsi que ses sources.